

la reine, on avait entrepris ce que l'on y appelle "la campagne des fleurs". En nulle autre occasion, je n'ai été témoin d'une manifestation aussi évidente de l'affection du peuple pour cette bonne reine. On avait dressé des tentes dans beaucoup d'endroits de Londres; chacun portait ses couleurs à la boutonnière, et en maintes localités, la bataille des fleurs était des plus intéressantes. Une forte moisson d'argent fut ainsi récoltée pour l'œuvre à laquelle Sa Majesté la Reine portait tant d'intérêt. Cette circonstance me fit comprendre l'admiration sans réserve que la reine avait su s'attirer de la population de Londres et d'ailleurs, et de ce spectacle du peuple au milieu duquel elle vivait, j'ai gardé le souvenir de l'affection profonde pour cette femme qui a su gagner les cœurs des millions d'êtres qui habitent le centre de l'Empire britannique.

Mon honorable ami a eu la bienveillance de me présenter ses félicitations pour l'honneur que m'a décerné la Société des Nations en m'appelant à sa présidence. Ce fut un des moments les plus importants de ma vie, lorsque les délégués d'environ cinquante nations montèrent aux rostrs et déposèrent solennellement leurs votes non peut-être autant pour moi que pour le pays que j'avais le très grand honneur de représenter. Je dois dire que j'apprécie d'autant plus cet honneur qu'il est partagé par tous mes compatriotes.

Mes remarques au sujet du discours du Trône seront aussi brèves que celles de mon honorable ami de la gauche (l'honorable W. B. Ross). Toutes les questions contenues dans ce discours nous seront soumises dans une forme concrète. Nous n'avons seulement que l'exposé d'une politique générale. Le Sénat, au fur et à mesure qu'il recevra les projets de lois de la Chambre des Communes, devra en étudier attentivement les prescriptions telles que présentées et en disposer avec un esprit absolument indépendant.

L'adresse en réponse au discours du Trône n'a pas pour le Sénat une signification aussi importante que pour l'autre Chambre. J'accepte volontiers la vieille tradition qui veut que la Chambre des Lords remercie simplement Sa Majesté pour son gracieux discours. Dans cette Chambre, nous ne faisons que suivre cette tradition qui ne nous lie d'aucune façon à accepter le programme ou les programmes énoncés au discours du Trône. Les questions qui nous sont soumises séparément font l'objet de notre étude et de notre décision.

Nous nous réunissons à une époque où nous avons l'habitude d'offrir à nos amis nos félicitations et nos bons souhaits, et je crois qu'il est à propos de les offrir à tous nos concitoyens. Nous devons être fiers du peuple ca-

nadien. J'ai traversé l'Europe, j'en ai visité sept ou huit pays avant mon retour, et je n'y ai vu nulle part un pays où il fait meilleur de vivre et où le peuple est plus content qu'au Canada. Les canadiens sont économes et de rudes travailleurs. J'avais l'intention de parler de l'expansion de notre commerce, mais je n'en dirai qu'un mot pour résumer la situation. Dans le commerce d'exportation, le Canada tient aujourd'hui le deuxième rang de toutes les nations du globe. Ce fait est un titre suffisant à l'admiration du travail de notre peuple tant aux champs qu'à l'usine. Nos activités économiques ont augmenté dans toutes les sphères de nos ressources naturelles: nos forêts, nos pêcheries, nos mines, notre exploitation agricole. L'étude de nos exportations révèle que nos industries en ont fourni une bonne et large part. Tenant compte du tout, je crois que nous avons raison d'être optimistes, et je sais que si notre peuple continue, et il va continuer, à travailler sérieusement, sans relâche, il sera l'artisan de notre salut. Nous avons des problèmes difficile à résoudre, mais nous les attaquerons courageusement.

L'an dernier, le Sénat a fait sa part de travail en concentrant surtout son attention sur un sujet spécial qui devra encore l'absorber. Je suis convaincu qu'il contribuera encore par sa sagesse à diriger le navire dans une voie sûre et exempte d'écueils.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Honorables messieurs, après ce que nous venons d'entendre de l'honorable chef de l'opposition (l'honorable W. B. Ross) et mon honorable ami qui vient de reprendre son siège, je n'ai pas l'intention d'entreprendre une discussion de tous les énoncés du discours du Trône; je veux cependant unir ma voix à ceux qui ont déjà parlé pour traiter deux ou trois points.

Tout d'abord, je veux féliciter mes deux nouveaux collègues qui ont déjà fourni au Canada un long travail, chacun dans sa carrière respective et dans des régions, si éloignées l'une de l'autre, de notre vaste pays. Je ne veux en rien critiquer, mais à titre d'aîné, on me permettra de donner un conseil à ceux qui sont encore novices dans cette Chambre. La lecture des deux discours m'a beaucoup plu, mais j'aurais éprouvé beaucoup plus de plaisir si mes honorables collègues avaient prononcé leurs discours sans se servir du manuscrit, s'ils nous avaient parlé comme on parle d'homme à homme, comme ils peuvent sans doute le faire, et comme ils le feront sûrement à l'avenir. Après tout, ces deux messieurs peuvent se lever et parler à n'importe qui d'une manière éloquente et forte, et exprimer leurs vues clairement. Un auditoire n'est qu'un homme